NUMÉRO 2 • Juin 2025

L'info du SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Albigeois

Point d'étape sur les études

Le SCoT, en tant qu'outil d'aménagement du territoire doit s'appuyer sur une connaissance fine et actualisée du territoire. C'est dans cette logique que plusieurs diagnostics vont être mis à jour, avec l'appui de l'AUAT et l'intégration de nouvelles données. Des prestataires extérieurs viendront également enrichir cette démarche en apportant un regard complémentaire sur les dynamiques à l'œuvre. Ces études consistent à :

→ Actualiser la **Trame Verte, Bleue et Brune** afin mieux articuler agriculture, alimentation durable et enjeux climatiques dans les orientations d'aménagement

- Une obligation réglementaire : la loi impose la prise en compte de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanisme,
- Une démarche volontaire : la Trame Brune, centrée sur les sols vivants, complète l'approche pour un territoire plus résilient.

→ Élaborer le **Document d'aménagement artisanal, commercial et logistique** afin de mieux traduire les enjeux du commerce et de la logistique dans l'organisation du territoire

- Un outil qui vient fixer les conditions d'implantation du commerce et de la logistique commerciale,
- Un outil stratégique pour encadrer et contrôler la complémentarité commerciale des différents pôles et renforcer l'attractivité des polarités existantes.

→ Réaliser un **diagnostic agricole** pour mieux connaître les activités agricoles, leurs besoins en foncier, les dynamiques locales et préserver les espaces agricoles.

- Une obligation réglementaire : la loi impose de prendre en compte l'agriculture dans les documents d'urbanisme, pour protéger les terres agricoles et soutenir les filières locales.
- Un outil d'aide à la décision : ce diagnostic permet d'identifier les enjeux agricoles majeurs et de concilier développement territorial et préservation des espaces.

Les études en cours

Trame verte, bleue et brune - Biotope
Réunion de lancement le 04/03/25

Document d'aménagement artisanal, commercial et logistique - Lestoux et Associés
Réunion de lancement le 17/03/25

Diagnostic agricole - SM SCoT convention avec la CCMAV
Réunion de lancement en mai

Evaluation environnementale et état initial de l'environnement - Ectare
Réunion de lancement le 10/03/25

Concertation - Ethics Group

Le Porter à Connaissance en appui !

Dans le cadre de la révision du SCoT, l'Etat joue un rôle important auprès des territoires. Pour accompagner la révision, l'Etat produit deux documents : une note d'enjeu et un porter à connaissance. Ce dernier rassemble les données actualisées, les règles en vigueur et les orientations des politiques publiques à intégrer dans le projet. Il vise à garantir le respect du cadre légal et la prise en compte des enjeux majeurs du territoire.

Il permet d'abord de garantir la conformité du SCoT avec les lois et règlements en vigueur, en rappelant les grandes obligations nationales : lutte contre l'artificialisation, préservation de la biodiversité, gestion des risques, développement des mobilités durables, etc.

Il met en avant les enjeux que l'État considère comme prioritaires pour le territoire, afin qu'ils soient pris en compte dès le début de la démarche. Enfin, il sert de base commune pour le dialogue entre les services de l'État et les collectivités tout au long de la révision du SCoT. Il oriente également les collectivités vers les sources de données disponibles.

Le Zoom

La concertation

La concertation vise à associer les citoyens, partenaires et acteurs locaux tout au long de la révision du SCoT, afin de recueillir leurs avis et pour nourrir la révision du document. Elle permet de construire collectivement un projet de territoire cohérent et durable, ancré dans les réalités locales.

Les modalités sont fixées par délibération du Conseil Syndical en début de procédure, mais peuvent être ajustées selon les besoins. Divers outils peuvent ainsi être mobilisés pour accompagner cette démarche : réunions publiques, questionnaires, ateliers et fiches pratiques.

À l'issue de la période de concertation qui court du lancement de la révision jusqu'à l'arrêt du projet, le Conseil Syndical dresse un bilan. Il revient sur les actions menées et montre comment les contributions ont nourri le projet.

Retour sur...

Le séminaire "Dessine-moi ton territoire"

Ce second séminaire s'est tenu le 20 mars à Réalmont et a réuni une cinquantaine d'élus pour un temps d'échange autour de l'avenir du territoire.
Répartis en groupes, les participants ont travaillé sur trois cartes :

- La perception actuelle du territoire,
- Une projection en 2050,
- Une vision souhaitée du territoire à l'horizon 2050.

Ces échanges ont permis d'identifier des pistes de réflexion communes pour l'aménagement futur. Une synthèse sera bientôt disponible sur le site du SCoT.

l'Agenda du SCoT

- 6 mars : Comité de pilotage
- 17 mars : Commission environnement
- 20 mars : Séminaire
- 15 mai : Comité de pilotage
- 26 mai : Commission environnement
- 18 juin : Commission cadre de vie
- 25 juin : Commission économie

Responsable de publication : Elisabeth CLAVERIE
Rédaction : SM du SCoT du Grand Albigeois
Tel : 05 63 76 07 44 - Mail : scot@grand-albigeois.fr
www.scot.grand-albigeois.fr